

Fiche 1 : Accueil inopiné de victimes d'attentat chimique dans un hôpital non référent (sans MDPH)

Circonstances :

Au décours d'un attentat chimique évident ou suspecté dans 2 circonstances principales :

- Arrivée immédiate de patients présentant les mêmes symptômes mineurs dans des hôpitaux à proximité du site
- Arrivée ultérieure de patients dans des hôpitaux à proximité de leur domicile de leur lieu de travail.

Recommandations :

1 Dès l'information ou la suspicion de l'événement une équipe d'au moins 3 personnes (médecin, IDE, aide soignante) revêt une tenue de décontamination légère (gants, masques, combinaison)

2 Les victimes doivent être identifiées dès leur arrivée et séparées du flux des autres patients

3 Les victimes doivent être rassurées tout au long de la procédure, en leur expliquant simplement l'intérêt des mesures engagées

4 Les victimes sont orientées vers une zone aérée proche des urgences et facile d'accès dont le recyclage de l'air est interrompu

5 La prise en charge et le contact avec les victimes sont strictement limités à l'équipe en tenue de décontamination légère

6 Le chef de service, la direction de l'hôpital et le SAMU sont immédiatement informés. En retour, le SAMU communique, dès qu'elles sont connues, toutes les informations concernant le toxique.

7 L'équipe en tenue de décontamination fait déshabiller les victimes et placer leurs vêtements dans un sac plastique étanche. Les objets précieux sont mis dans un sachet plastique transparent étanche. Les sacs sont ensuite stockés dans un local spécifique aéré.

8 L'équipe en tenue de décontamination demande à chaque victime de se doucher abondamment. De l'eau chlorée ou bicarbonatée est ajoutée. La douche sera nettoyée à l'eau chlorée.

9 L'équipe en tenue de décontamination déshabille et douche les victimes qui sont incapables de le faire.

10 Après la douche, les victimes se sèchent avec du linge à usage unique et revêtent une tenue à usage unique (type pyjama)

11 Les victimes sont ensuite rassemblées dans une zone déterminée du service. Elles peuvent alors recevoir des soins symptomatiques ou spécifiques en fonction du toxique par du personnel portant seulement des gants.

12 **Cas particulier :** pour une victime ayant une détresse vitale, la réanimation par l'équipe en tenue de décontamination prime sur la décontamination. Celle-ci sera réalisée secondairement par l'équipe en tenue de décontamination.

Il ne faut jamais :

- Examiner, s'occuper d'un patient non décontaminé sans une tenue de décontamination
- Oublier en cas de contamination accidentelle du personnel soignant ou de suspicion, de se décontaminer par une douche abondante et un changement de tenue

